



**MINISTÈRE
DES ARMÉES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



ANNALES DU CONCOURS

Accès à l'emploi de secrétaire administratif spécialisé
de la DGSE

Épreuve d'admissibilité :
spécialité géopolitique



Session 2021



**MINISTÈRE
DES ARMÉES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

2^{ème} épreuve d'admissibilité

Spécialité "rédaction et analyse dans les domaines de la géopolitique"

Épreuve constituée d'une série de six à neuf questions à réponse courte portant, au choix du candidat exprimé lors de l'inscription au concours, sur le programme de la spécialité : « Rédaction et analyse dans les domaines de la géopolitique ».

Les réponses sont rédigées, permettant ainsi de juger des qualités rédactionnelles du candidat.



Durée : 3 heures - coefficient 2

CONCOURS EXTERNE POUR L'ACCÈS À L'EMPLOI DE SECRÉTAIRE ADMINISTRATIF SPÉCIALISÉ

SESSION 2021

2ème épreuve d'admissibilité :

Épreuve constituée d'une série de six à neuf questions à réponse courte portant, au choix du candidat exprimé lors de l'inscription au concours, sur le programme de la spécialité : « Rédaction et analyse dans les domaines de la géopolitique ».

Les réponses sont rédigées, permettant ainsi de juger des qualités rédactionnelles du candidat.

Durée : 3 heures ; coefficient 2

Vous répondrez à l'aide de vos connaissances personnelles à l'ensemble des questions ci-dessous.

Questions :

- 1 – L'activisme diplomatique du Qatar (2 points).
- 2 – Les enjeux de la taxation des GAFAM (3 points).
- 3 – Pegasus (3 points).
- 4 – Le QUAD : au cœur de la stratégie indopacifique américaine ? (2 points).
- 5 – La privatisation de l'espace et ses enjeux (2 points).
- 6 – La convention de Montego Bay (2 points).
- 7 – Le collier de perles (2 points).
- 8 – Les réacteurs EPR (2 points).
- 9 – La décroissance (2 points).



**MINISTÈRE
DES ARMÉES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Copie ayant obtenu la meilleure note

**Spécialité "rédaction et analyse
dans les domaines de la géopolitique"**

L'administration n'a volontairement pas corrigé les imperfections de fond et de forme dans les copies communiquées ci-après.



Année : 2021

Concours : SAS Externe

Épreuve : de spécialité
Géopolitique

Consignes :

- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif
- Numéroté chaque page; placer l'ensemble dans l'ordre et le bon sens
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuilles
- Ne joindre aucun brouillon

CONCOURS SAS EXTERNE

08/12/2021

1) Le Qatar, monarchie sunnite du Golfe, a développé ces dernières années une diplomatie originale et active, laquelle se distingue de celle de ses voisins de la péninsule.

L'un des tournants de sa diplomatie apparaît au moment des printemps arabes en 2011, lorsqu'il accueille et laisse s'exprimer sur sa chaîne al-jazeera des opposants aux régimes arabes, et tout particulièrement des frères musulmans.

Cet élément, associé à de bonnes relations avec l'Iran voisine, a conduit à ce que les Emirats Arabes Unis (ÉAU), l'Égypte, l'Arabie Saoudite et Bahreïn imposent un blocus à l'encontre du Qatar et rompent leurs relations diplomatiques. Ce blocus sera finalement levé en 2021, sans que le Qatar ne cède aux exigences de ses voisins, notamment grâce à l'appui de la Turquie.

En matière sportive également le Qatar se distingue grâce à son activisme diplomatique, avec notamment l'achat de l'équipe du PSG, la création de la chaîne BeIn Sports ou encore l'organisation de la Coupe du monde 2022.

La dénonciation des violations des droits humains constitue cependant une tâche dans sa diplomatie sportive.

Ces derniers mois, le Qatar s'est retrouvé projeté au premier plan à l'occasion de la crise afghane. Le pays hébergeait en effet depuis 2013 le bureau politique des Taliban. Les négociations avec les Américains, conduisant à l'accord de Doha (février 2020), ainsi que les

pour parler inter-afghans, s'y sont également tenus. Lors de l'évacuation des forces étrangères d'Afghanistan en août 2021, les Qataris étaient les acteurs incontournables, et ils le demeurent encore aujourd'hui.

2) ce que l'on appelle les GAFAM sont des géants américains dominant le marché du numérique (Google, Amazon, Facebook, Apple, Microsoft) et sont des entreprises privées. Au cœur de leurs activités économiques se trouvent les données personnelles de millions d'individus.

La taxation des GAFAM est un projet porté par l'Europe, et bloqué pendant les quatre années de la présidence de Donald Trump. Aujourd'hui, le président Joe Biden semble s'être rangé aux côtés des Européens.

Néanmoins, ce projet ne paraît plus aussi pertinent à l'heure actuelle, en raison de l'adoption, au niveau mondial, de la taxation, à hauteur de 15%, des entreprises les plus importantes au monde, à l'instar de Facebook ou de LVMH. Les révélations en 2021 de la lanceuse d'alerte, ex-employée de Facebook, ont jeté la lumière sur le fait qu'il y avait un conflit d'intérêts entre protection de la vie privée et modèle économique de l'entreprise. La Chine a très bien compris cette dimension, arguant que les données personnelles ainsi collectées sont d'une telle importance stratégique pour un État, qu'elle ne saurait les laisser aux seules mains

d'entreprises privées. Les enjeux sont en effet à la croisée de divers domaines : informations collectées et stockées à l'étranger, par des puissances privées qui peuvent donc les revendre ; maîtrise de l'information (diffusion de "fake news", ou censure, blocage de l'ex-président Trump etc).

Les GAFAM ont un quasi-monopole, chacun dans son domaine, ce qui les rend si stratégiques, mais aussi si importants à taxer.

3) Pegasus est un logiciel espion conçu et vendu par NSO Group, une entreprise israélienne, dont ses membres sont très largement issus de l'unité 8.200, sorte de NSA israélienne. Ce logiciel peut aspirer l'ensemble des données d'un téléphone portable, à distance, sans que son propriétaire ne puisse s'en apercevoir, sans même qu'il effectue une quelconque action.

La première fois que l'on a réellement entendu parler de ce logiciel, c'est dans le cadre de l'affaire d'Ahmed Mansour, un opposant émirati. Cependant, durant l'été 2021, le logiciel Pegasus s'est retrouvé au cœur d'un énorme dossier révélé par un ensemble de médias, connu sous le nom d'« affaire Pegasus ». Il a été révélé que NSO Group avait vendu son logiciel, officiellement dans le seul objectif d'être un outil dans la lutte contre le terrorisme, à des dizaines d'États, lesquels s'en sont en réalité servi pour espionner des journalistes, des opposants, mais aussi des hommes et femmes d'État. À ce titre, l'Arabie Saoudite l'aurait utilisé contre Khashoggi et son entourage, l'Inde aurait espionné Imran Khan, premier ministre pakistanais etc. La France, qui n'aurait pas acheté Pegasus, se serait retrouvée la cible de deux de ses alliés = les Émirats et le Maroc. Des dizaines de journalistes français auraient été visés, mais aussi le Président Macron et la quasi-totalité de ses ministres.

NSO Group travaille en étroite collaboration avec le ministère de la Défense israélien, lequel autorise ou non la vente de ce logiciel. À ce titre, les numéros de téléphone de ressortissants de trois pays ne pouvaient être visés (Israël, États-Unis, Russie). Aujourd'hui cette interdiction est étendue aux pays de l'alliance des Five Eyes (Royaume-Uni, Canada, Australie, Nouvelle-Zélande et États-Unis).

Étudier les clients de Pegasus et les accords que conclut NSO Group, c'est remonter le fil de la diplomatie israélienne. C'est l'une des raisons pour lesquels les numéros iraniens ne pouvaient être sélectionnés; les Israéliens souhaitant conserver une longueur d'avance en la matière.

4) Le QUAD est le dialogue quadrilatéral pour la sécurité dans la région indo-Pacifique, regroupant les États-Unis, l'Australie, l'Inde et le Japon. Présenté comme une simple instance de dialogue, et non comme une alliance militaire, la Chine le dénonce néanmoins comme un OTAN asiatique qui serait dirigé contre elle.

Depuis que le président Obama a réorienté la politique américaine vers l'Asie, et face à un activisme effrené de la Chine, les États-Unis renforcent en effet leurs alliances dans la région indo-pacifique, laquelle n'est d'ailleurs pas définie de façon consensuelle.

Si les partenaires majeurs des Américains dans la région sont en effet parties au Quad, ce qui pourrait laisser dire qu'il est bien au cœur de la stratégie américaine, ils n'y sont pas tous. Des États comme la Corée du Sud - bien que pays invité parfois - l'Indonésie ou encore la France n'en font pas partie. La France avec ses 9 millions de km² de ZEE dans la zone est en effet une autre puissance de l'Indo-pacifique, pourtant parfois malmenée par les États-Unis. D'autre part, l'alliance AUKUS, regroupant les États-Unis, le Royaume-Uni et l'Australie, en est une nouvelle dans la région (2021).

A ce titre, le Quad est bien au cœur de la stratégie américaine, mais il n'en constitue pas son seul pilier. Selon l'évolution des événements, le Quad pourrait monter en importance dans la stratégie américaine, ou perdre en intérêt.

Année : 2021

Concours : SAS Externe

Épreuve : de spécialité

Géopolitique

Consignes :

- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif
- Numéroté chaque page; placer l'ensemble dans l'ordre et le bon sens
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuilles
- Ne joindre aucun brouillon

CONCOURS SAS EXTERNE

08/12/2021

5) L'espace constitue actuellement une nouvelle frontière à conquérir pour les puissances et ce, alors qu'il n'existe presque aucune disposition légale internationale encadrant les relations internationales dans l'espace.

Seul un traité datant de 1967 prévoit la non-appropriation de la lune et des corps célestes. Néanmoins ce traité fut remis en cause par le "New Space", une loi américaine (2015) prévoyant l'ouverture de l'espace aux acteurs privés et la possibilité pour eux de s'approprier et de contrôler des ressources dans l'espace. Le Luxembourg, en 2017, est le premier pays européen à suivre la voie américaine et à ouvrir l'espace au secteur privé.

L'espace regorge de ressources, notamment énergétiques (fer, nickel sur Mars etc), qui font l'objet d'âpres luttes. Par ailleurs, des acteurs comme Elon Musk ou Jeff Bezos ont pour projets de développer le tourisme spatial et, à plus long terme, des colonies humaines dans l'espace et sur Mars. L'internet par satellites (par exemple la constellation Starlink d'Elon Musk) est un autre projet porté par différents acteurs.

Actuellement on parle de « Far West spatial » car aucune règle n'encadre le développement de ces projets et la multiplication des acteurs dans l'espace, pourtant il est impératif d'en fixer au plus vite. La hausse constante du nombre de débris pose des problèmes d'ordre environnementaux mais aussi sécuritaires et les règles du « vivre-ensemble » dans l'espace se font pressantes.

Des satellites conduisant également des missions de

renseignement, il faudra nécessairement fixer des seuils en-deça desquels il sera interdit de s'approcher. Ainsi, les enjeux de l'appropriation de l'espace sont de tous les ordres : stratégiques, économiques, sécuritaires, écologiques.

6) La Convention de Montego Bay signée en 1982 en Jamaïque est relative au droit de la mer. C'est elle qui prévoit les règles internationales dans le domaine maritime. À ce titre, c'est elle qui fixe les différentes zones (eaux territoriales, zones économiques exclusives (ZEE) et eaux internationales). Elle prévoit d'autre part la liberté de circulation dans la haute mer, ainsi que les règles de circulation dans les eaux territoriales des autres États. Ses dispositions sont constamment remises en cause par les États, et tout particulièrement en ce moment. À ce titre, la Chine revendique des extensions de sa ZEE en mer de Chine, la Turquie conteste celle de la Grèce et mène des explorations dans ses eaux territoriales etc.

Nombreux sont ceux affirmant qu'il est nécessaire de compléter les dispositions de la Convention, à l'heure où la conflictualité s'est déplacée dans le domaine maritime.

7) Le collier de perles est une expression désignant les installations stratégiques chinoises le long de sa "route de la soie maritime". La Chine investit en effet massivement dans les installations portuaires de pays étrangers dans le but de sécuriser son commerce le long de ladite route. Ses installations, à caractère dual, civil et militaire, inquiètent les puissances occidentales qui voient la Chine partout prendre le contrôle d'infrastructures stratégiques, mais également les pays cibles d'investissements chinois. Le Sri Lanka est un exemple particulièrement probant : tombé dans le "piège de la dette", et incapable de rembourser, il a dû accorder une concession de 99 ans à la Chine à l'un de ses ports stratégiques, ce qui est une perte importante de souveraineté.

La Chine contrôlerait près de 10% des ponts européens.
Par ailleurs, elle a ouvert sa première base militaire à l'étranger à Djibouti (2017).

8) Les réacteurs EPR sont un nouveau modèle de réacteurs nucléaires, bien plus petits que les réacteurs traditionnels. Le Président Emmanuel Macron ayant annoncé (novembre 2021) que la France ne renoncerait pas de si tôt au nucléaire et renouvelerait ses capacités en la matière, les EPR furent au cœur de son discours, à deux titres.

En premier lieu, la France sera dotée elle-même de réacteurs EPR, bien que leur construction ne soit pas achevée avant 2040. Le parc nucléaire français est en effet vieillissant et il était temps de faire des choix en la matière.

D'autre part, le président Macron annonça que dans le cadre de son projet « France 2030 » et de sa volonté de réindustrialiser la France, le pays construirait des EPR qui seraient disponibles à l'exportation.

Dans un contexte où les défis environnementaux se font très pressants, le président veut mettre le savoir-faire des industriels français au service de l'économie française. La France est en effet l'un des rares pays au monde à avoir les compétences pour construire intégralement des EPR.

9) La décroissance est une notion que l'on entendait auparavant seulement dans la bouche de militants écologistes. Elle prend aujourd'hui de l'importance dans le contexte de la crise sanitaire qui est la pandémie de Covid-19. Des milliards d'individus ont en effet vécu, temporairement, dans un monde différent, ce qui a nécessairement eu des conséquences sur le regard porté sur la surconsommation de masse, les problèmes environnementaux et nos manières de vivre. La question de la décroissance mêle des enjeux écologiques, économiques, mais aussi humains (des Ouïghours sont mis en esclavage pour que les rayons d'HLM soient bien remplis). Ainsi des hommes et des femmes politiques,

et des membres de la société civile portent ce projet de décroissance en tant que profonds changements de modèle sociétal, économique et politique.